Dossier de presse
Lundi 3 décembre 2012

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 6 000 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr

www.facebook.com/FDSEA12

www.twitter.com/FDSEA12

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers, et tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr

www.twitter.com/JAveyron

Echanges en Campagne

L'Agriculture, une chance pour nos territoires

Jérôme Despey
Viticulteur dans l'Hérault et secrétaire général de la FNSEA en charge, entre autre, du réseau et de l'animation syndicale, porte une vision transversale sur les enjeux de l'agriculture. Il vient donc en voisin pour échanger avec les éleveurs sur les spécificités de nos zones de montagne et sur les revendications aveyronnaises que nous souhaitons porter plus haut.

Reconnaître les actifs travaillant sur les exploitations
La reconnaissance du rôle des femmes en agriculture est une priorité. Les responsables FDSEA et JA veulent poursuivre le combat en faveur d'une reconnaissance plein et entière du conjoint dans tous les sens du terme : social, fiscal, accès aux droits économiques (droit à produire, indemnité compensatoire de handicap naturel, soutiens diverses, …). Ils revendiquent également la mise en place des droits gratuits de retraite, juste reconnaissance du travail effectué.

Produire, de tout, et partout !
Nos zones de montagnes sont caractérisées par un ensemble de contraintes naturelles qui entraîne pour nos exploitations un déficit de compétitivité par rapport à celles implantées en plaine. Pourtant, la préservation de nos territoires passe par l'agriculture. Il faut défendre nos spécificités et notre ruralité, lutter contre le gaspillage des terres agricoles, se battre pour préserver la production et la transformation agricole ici.
La future PAC doit être ambitieuse, résolument orientée vers le soutien à l'élevage et porter des contraintes environnementales de bon sens, compatibles avec le travail des éleveurs.

La production caprine aveyronnaise

- 42 000 chèvres
- 230 familles dont 20 producteurs fermiers, produisent
- 26 millions de litres de lait par an, **3 fois plus qu'il y a 15 ans**

L'Aveyron produit 60 % du lait de chèvre de Midi-Pyrénées qui se place alors comme la 3ème région productrice de France.

L'installation en zones de montagne
A l'image des exploitations caprines, l'installation de ce type de structures, de taille réduite, implantées sur des surfaces restreintes et dépendantes d'achats extérieurs particulièrement impactés par les hausses des prix des matières premières doivent être soutenu dans nos zones défavorisées.

Arboriculteurs et viticulteurs
L'arboriculture est l'une des seules productions végétales à avoir accès à l'ICHN (Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel), mais seulement pour un montant à l'hectare dérisoire pour nos petites structures. Ce soutien doit être revalorisé et étendu à toute la zone de montagne.
La récente réduction de l'abattement sur les charges sociales des travailleurs occasionnels touche de plein fouet les arboriculteurs et viticulteurs aveyronnais. Cette mesure doit être abandonnée.
Dernier point, dans le cadre de la réforme de la PAC, les arboriculteurs et les viticulteurs défendent la création d'une aide à l'aménagement et à l'entretien des terrasses.

Contacts presse :
, Secrétaire Générale de la FNPL
06 22 19 38 29
, président de la Section Laitière FDSEA
06 89 41 54 84
, Responsable Groupe Lait JA
06 78 10 10 50